

**Réunion publique
du 12 mai 2015**

Aménagements de voirie du quartier des Halles



Sommaire

- **Partie 1** : *Objectifs de l'aménagement des espaces publics*
- **Partie 2** : *Restitution sur les premières intentions*
- **Partie 3** : *La déclinaison des nouveaux aménagements d'espace public*

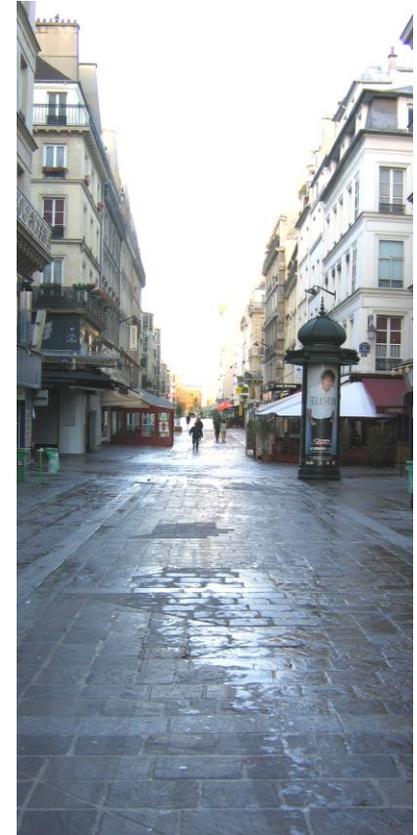
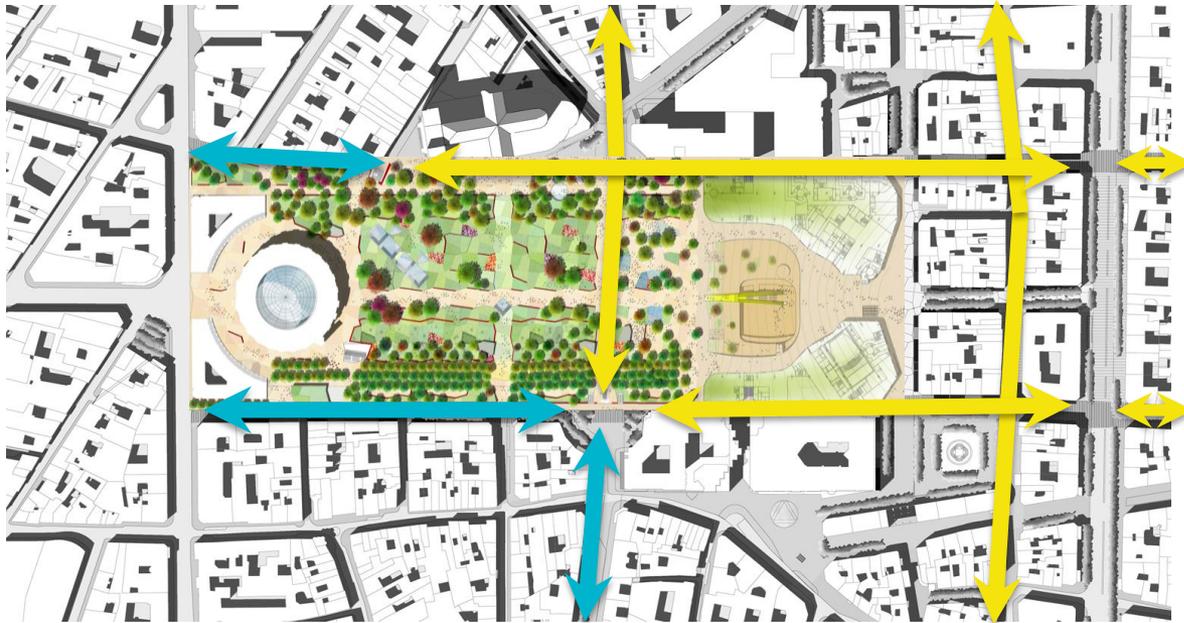
Partie 1

Objectif de l'aménagement des espaces publics

1. Le projet urbain
2. L'accompagnement du projet urbain
3. L'amélioration de l'espace public

Le projet urbain

Un espace public partagé par les différents usages



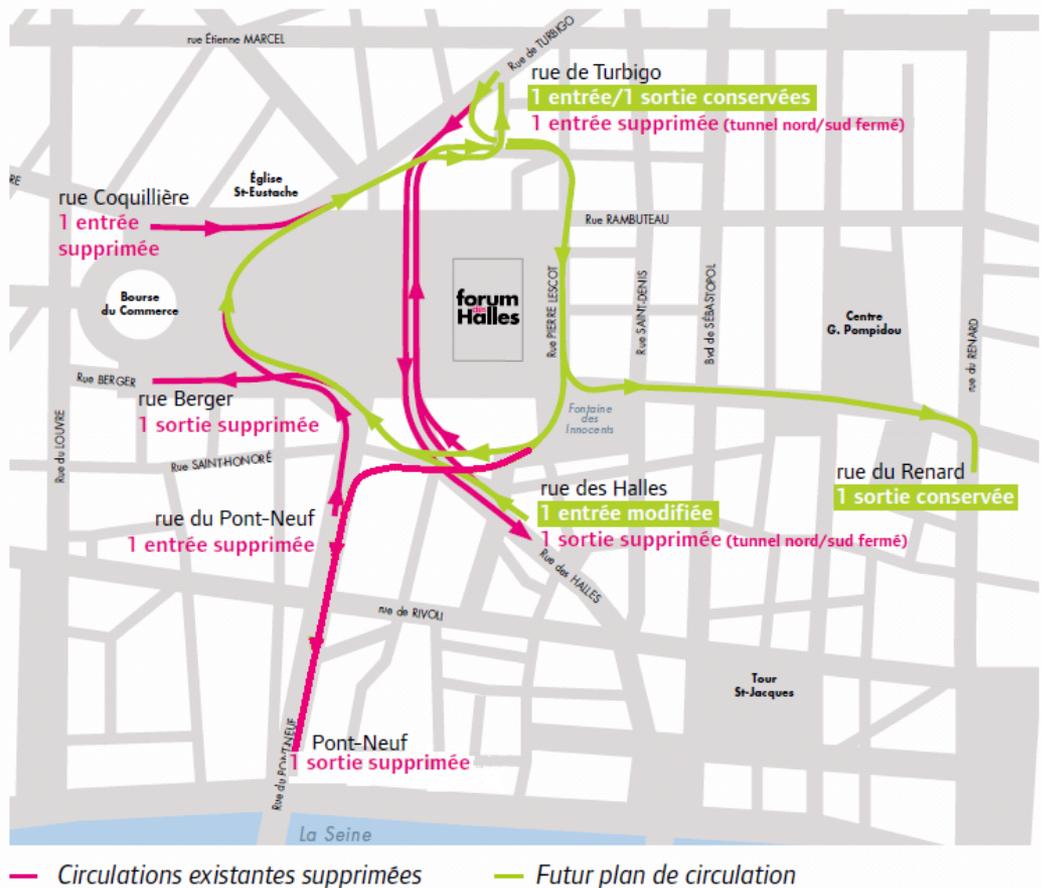
Offrir de nouvelles possibilités de circulation aux piétons et aux cyclistes, réduire la vitesse de circulation (pollution, bruit, sécurité)

 *Grands axes piétons*

 *Circulation apaisée*

Améliorer et adapter l'espace public

Modification des trémies dégageant les espaces au profit des circulations douces



Partie 2

Restitution sur les premières intentions

1. Le quartier piétonnier existant et sa gestion
2. Les propositions pour le quartier
3. La mobilité et le mobilier urbain

La concertation sur l'espace public

1. Les étapes

- Étape 1 : scénarios d'évolution pour améliorer la vie du quartier
-> recueil des avis des habitants
- Étape 2 : propositions d'aménagement à partir du scénario choisi

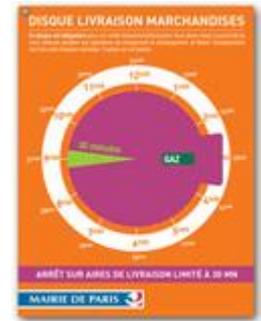
2. Restitution des principaux avis de la 1^{ère} réunion de concertation

- Un **secteur apaisé rendu** aux piétons et aux circulations douces
- Évolution du plan de circulation pour **améliorer la vie du quartier**
- Quartier piétonnier des Halles : la **rénovation** des voies de manière **durable**
- Améliorer le respect mutuel entre les usagers

Le quartier piéton des Halles

Un secteur apaisé rendu aux piétons par l'application d'un nouvel arrêté réglementaire

1. La desserte interne du quartier est autorisée aux :
 - véhicules d'urgence, de secours ou de services publics
 - véhicules des riverains
 - taxis pour pose ou dépose dans le quartier
 - véhicules à moteur pour le transport de marchandises pour les livraisons uniquement de **7h à 10h** et de **13h30 à 16h**
2. Le stationnement est interdit sur voirie, seul l'**arrêt** des véhicules sera autorisé. Il est **limité à 30 mn**.
3. La durée de l'arrêt sera contrôlée au moyen du **disque de livraison** parisien qui deviendra obligatoire.
4. Les véhicules des riverains seront identifiés par **macaron**



Une nouvelle proposition concertée



Statut
existant du
quartier

-  Quartier piéton des Halles
-  Aire piétonne
-  Zone 30
-  Voie à 30 km/h

Améliorer l'agrément du quartier

Étendre le quartier piétonnier et créer des zones de rencontres

Un secteur apaisé rendu aux piétons et aux circulations douces



Type	Statut	Signalisation	Usages / problématique
Aire piétonne	<ul style="list-style-type: none">Le piéton est prioritaire sur tout autre véhiculeRestriction de la circulation à la desserte nécessaireStationnement gênantLes véhicules doivent rouler au pas		<ul style="list-style-type: none">Nécessité d'un trafic très réduit
Zone de rencontre	<ul style="list-style-type: none">Le piéton est prioritaire sur tout autre véhiculePas de restriction de la circulationStationnement gênant en dehors des emplacements aménagésRestriction de vitesse à 20 km/h		<ul style="list-style-type: none">Statut à mi-chemin entre aire piétonne et zone 30Utilisation dans le cas de densité piétonne importante

Une nouvelle proposition concertée

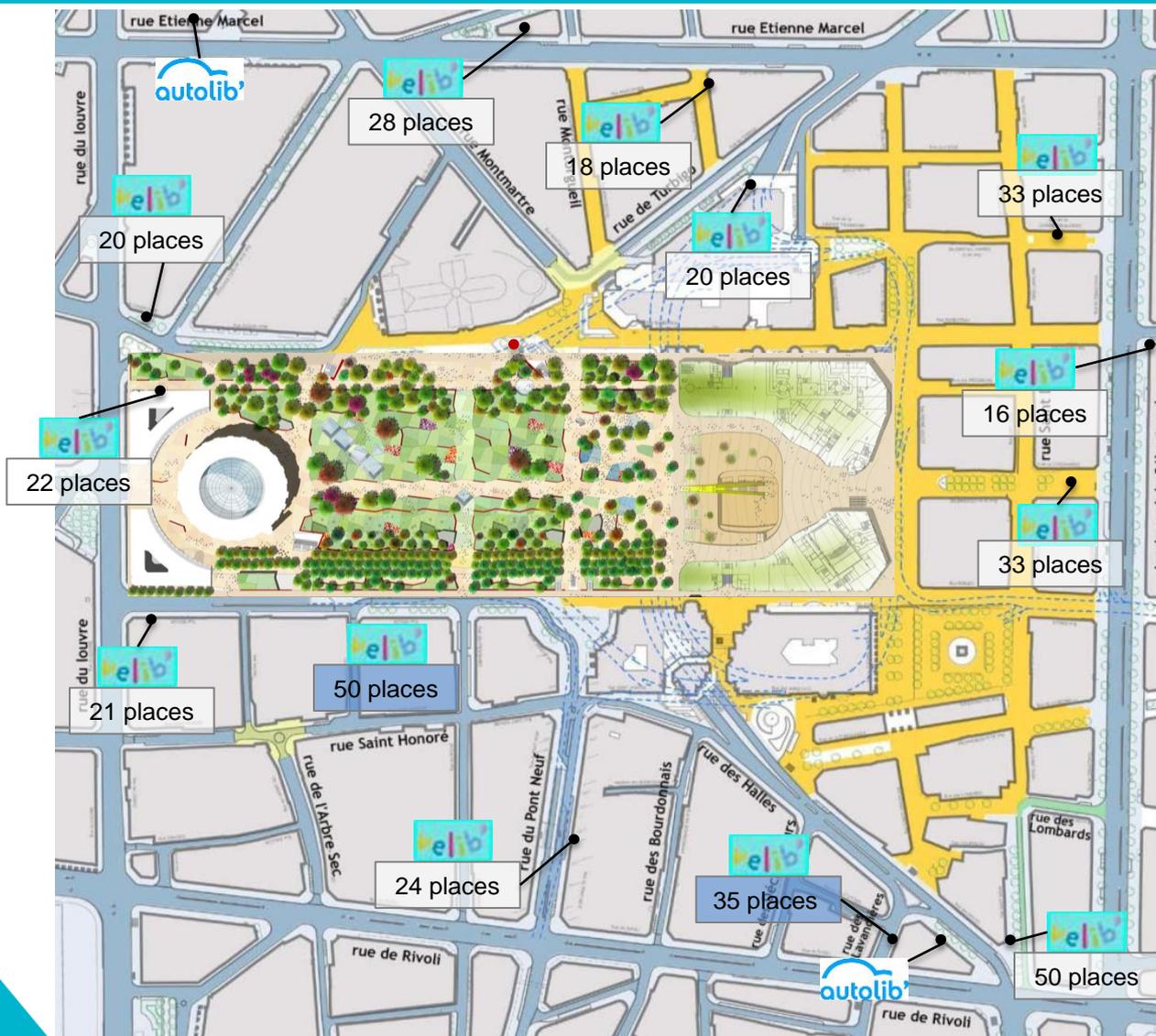


Scénario de synthèse

Améliore la qualité de l'espace public et les échanges piétons

-  Sens conservé
-  Sens modifié
-  Quartier piéton des Halles
-  Aire piétonne
-  Zone de rencontre

Mobilité : Stations Vélib' et Autolib'



**Objectif :
Maintien de
l'offre**

Station Vélib'

13 stations, 342 places



Station existante



Station projetée ou déplacée

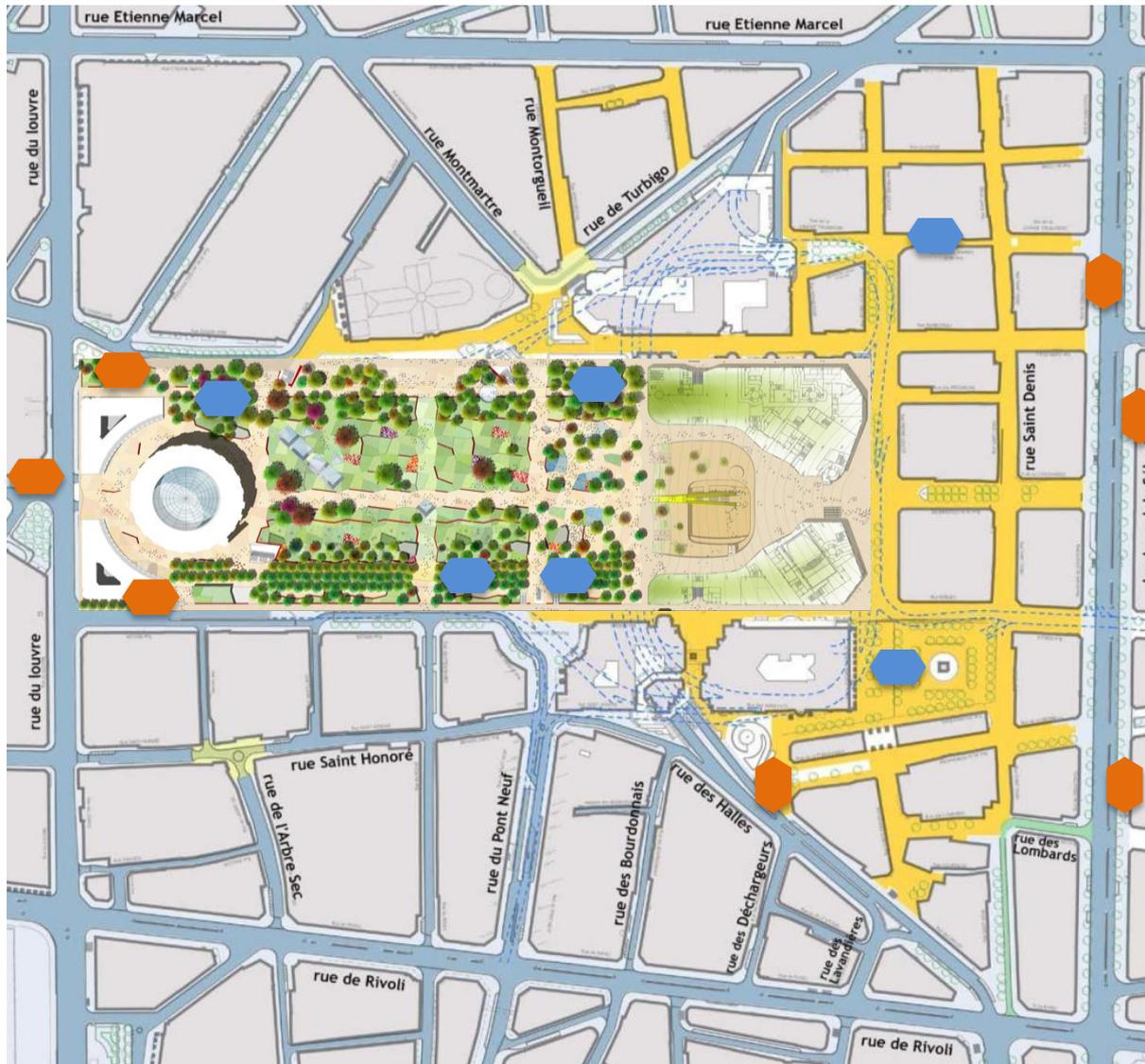
Station Autolib'



station existante

Mobilier urbain : Sanisettes

Sanisettes
JC Decaux



-  sanisettes existantes
-  sanisettes supplémentaires

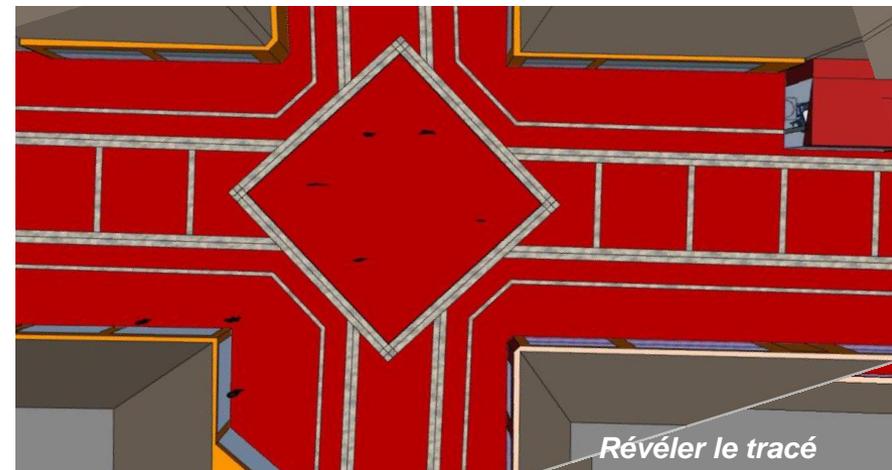
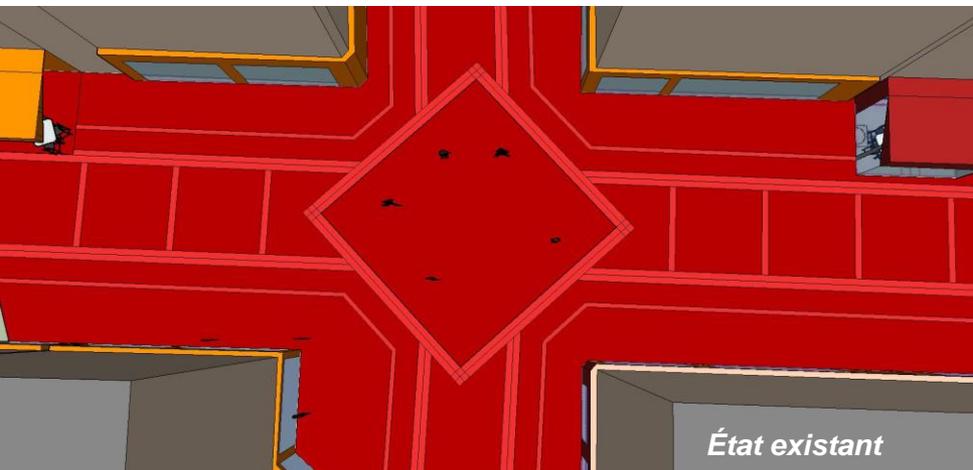
Partie 3

Les intentions d'aménagement des
espaces publics

Révéler les qualités de l'existant

Conception d'origine innovante et de qualité : SEMAH, APUR et Louis ARRETCHE ;

- **Tracé géométrique élaboré** qui crée une unité sur l'ensemble du quartier piéton
- **Matériaux** : sol en pierres avec un camaïeu de couleur rouge
- **Les qualités d'origines disparues** avec le temps, l'intensité des usages, des matériaux non adaptés à l'évolution de ce quartier



- **Préserver la dimension patrimoniale et qualitative** des aménagements originaux qui prend en compte l'unité de cet espace piéton
- **Mettre en valeur le tracé d'origine** en jouant avec le contraste des couleurs et avec des matériaux pérennes

Des interventions sur les voies existantes



- **Faciliter le cheminement des piétons** : des matériaux confortables pour la marche
- **Permettre la circulation des véhicules de livraison** : des matériaux durables et plus pratiques d'entretien
- **Réduire les délais de travaux** : moins de bruit, de poussière, ...

Des interventions sur les voies existantes

2 exemples pour les intersections



- **Faciliter le cheminement des piétons** : des matériaux confortables pour la marche
- **Permettre la circulation des véhicules de livraison** : des matériaux durables et plus pratiques d'entretien
- **Réduire les délais de travaux** : moins de bruit, de poussière, ...

Quelques images de référence

Réaménagement en zone de rencontre



- **Faciliter le cheminement des piétons** : recalibrage de la rue
- **Élargissement des trottoirs** selon configuration de la voie
- **Favoriser les circulations douces** : les vélos peuvent circuler dans les 2 sens
- **Végétalisation** : plantation d'alignement, réaménagement de jardinière
- **Réorganisation du stationnement** : zones de livraison, vélos, deux-roues motorisés

Quelques images de référence

Pavés Mosaïque



Pavés échantillon neufs, sciés et flammés



Rue Bailleul – Paris 1^{er}

Pavés à joints enherbés



Cour mairie du 4^{ème}

Pavés d'échantillon réemploi sciés



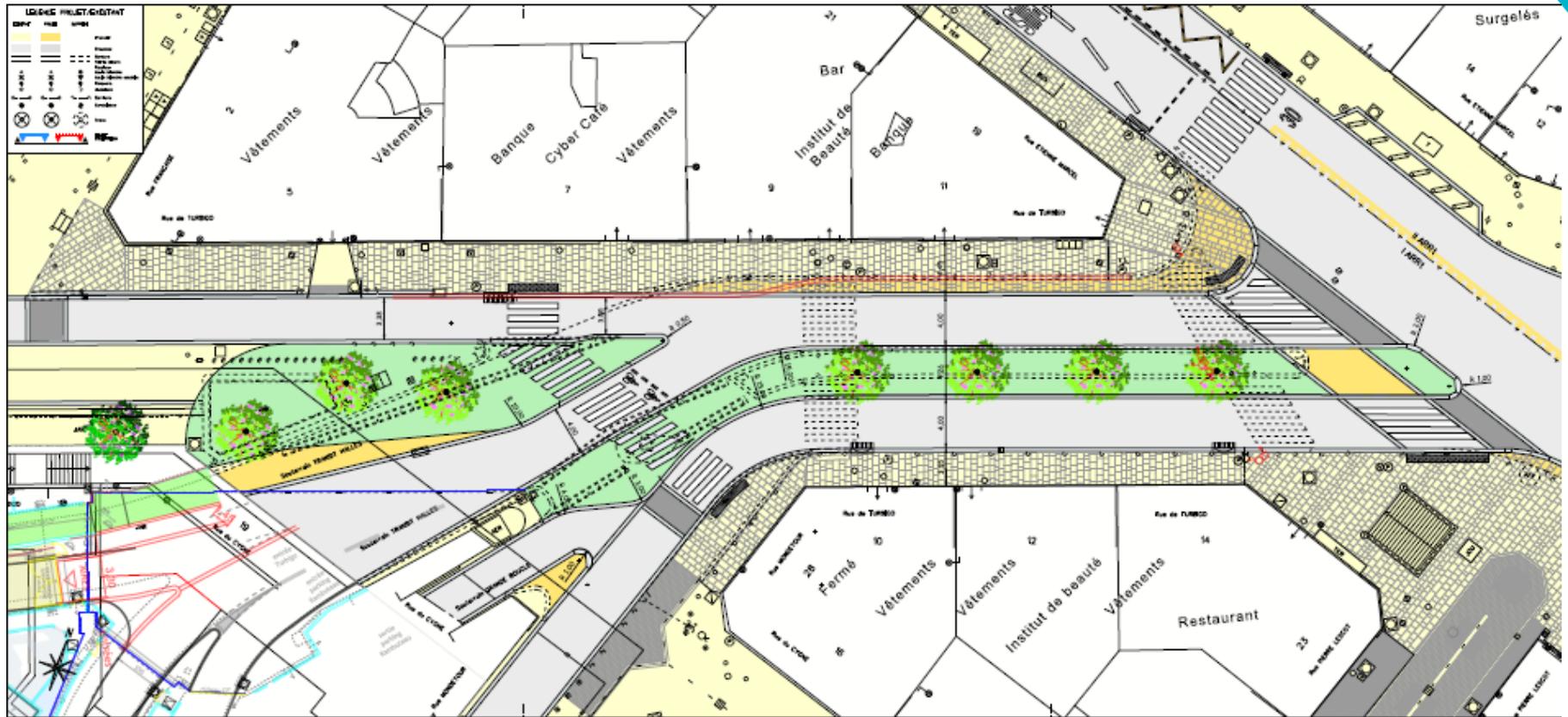
Quartier piéton des Halles, aux croisements des rues et dessin de sol



Place Moro Giafferi – Paris 14^{ème}



Rue de Turbigo



Rue de Turbigo



Rue de Turbigo



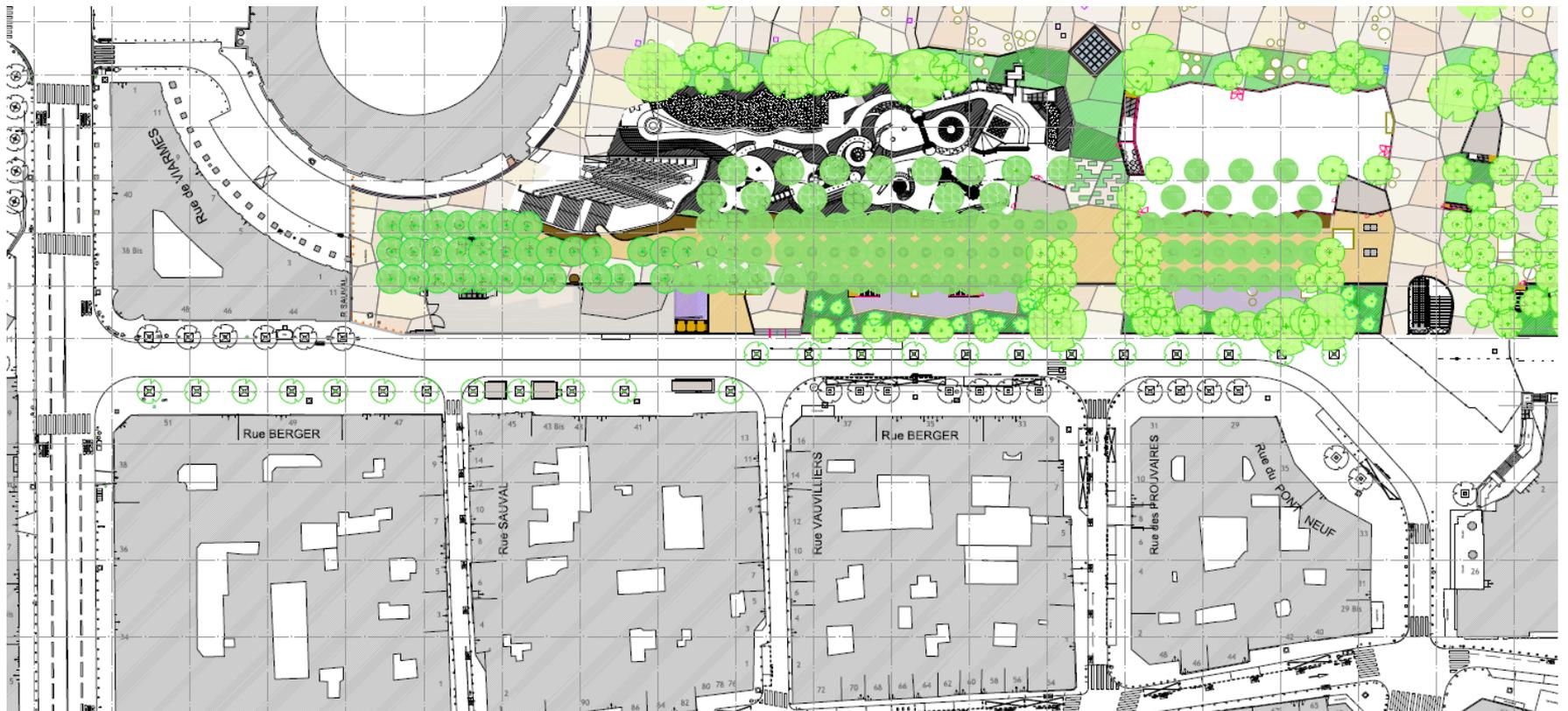
Saint-Eustache



Rue Coquillière



Rue Berger



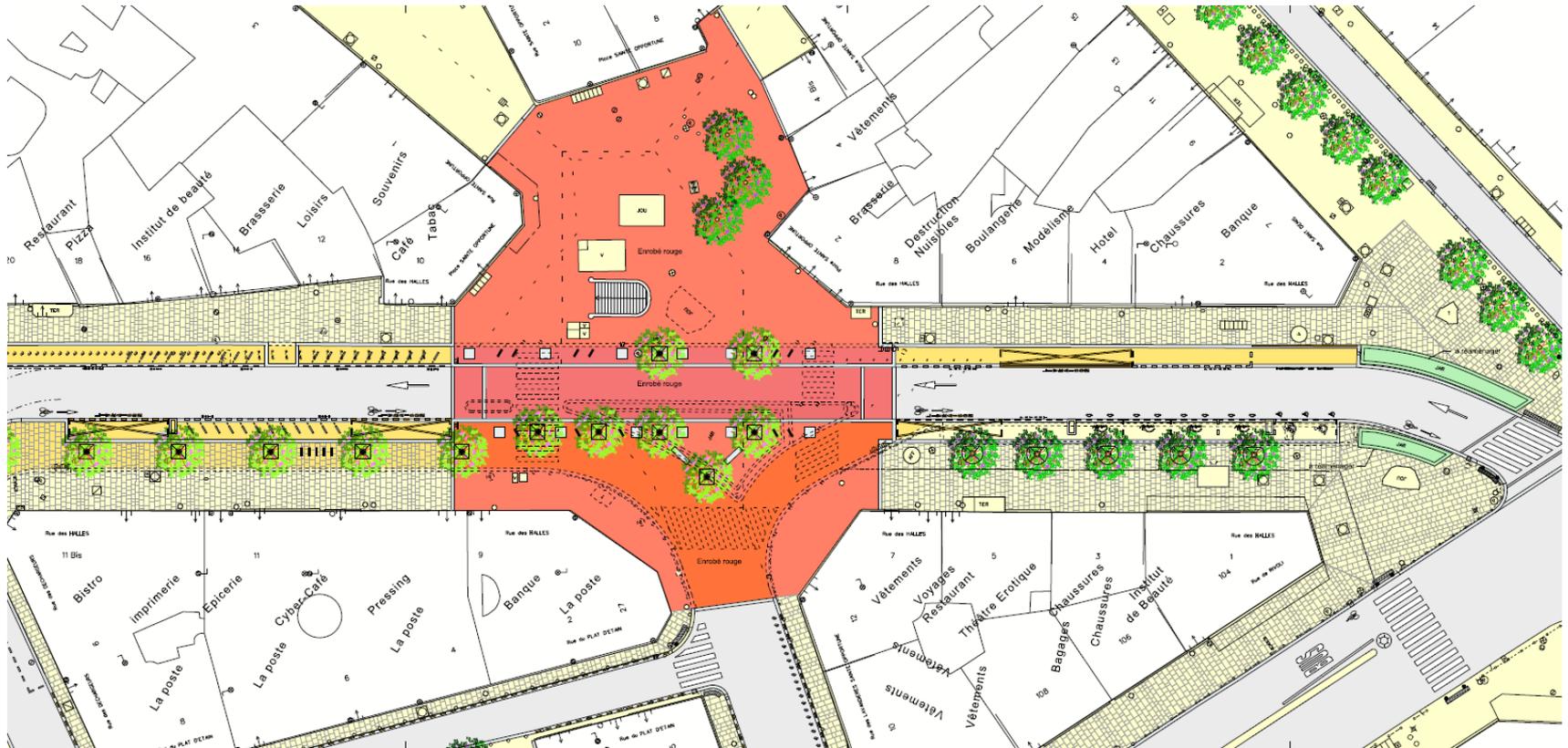
Rue du Pont Neuf



Rue du Pont Neuf



Rue des Halles



Rue des Halles





Merci de votre attention

TOUTE L'INFO au 3975* et sur CHANTIERS.PARIS.FR

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.